



**N° 2018-4  
OCTOBRE 2018**

# CAHIERS DU LARJE / WORKING PAPERS

**LARJE** Laboratoire de Recherches  
Juridique et Économique

## **MINES, ÉMERGENCE ET INDÉPENDANCE : LE CAS DES PETITES ÉCONOMIES INSULAIRES**

---

**Vincent GERONIMI, Armand TARANCO,  
Séverine BLAISE et Jean CARTIER-BRESSON**

### **Résumé :**

Les débats autour de l'indépendance pour les petites économies insulaires (PEI) reposent pour partie sur des arguments économiques qui sont ambigus. La montée des interdépendances liées à la globalisation questionne la signification de l'indépendance économique, aussi bien que celle de souveraineté politique. Du point de vue économique, il est ainsi considéré que la richesse, et notamment la présence de mines, jouerait favorablement dans le processus d'émergence, et par suite, dans l'accession à l'indépendance. Pourtant, lorsque l'on analyse la relation entre indépendance, trajectoires de croissance et mines, sur un échantillon de 25 îles sur une longue période (1900-2008), on retrouve un résultat, bien établi dans la littérature, que les PEI devenues indépendantes ont effectivement connu des trajectoires de croissance inférieures à celle des PEI affiliées. De façon plus originale, nous montrons notamment que les PEI bénéficiant d'une ressource minière à travers l'hétérogénéité de leurs performances économiques, n'échappent pas à ce constat. Pour autant le sens de causalité entre indépendance et moindre performance économique reste en question : les PEI devenues indépendantes se situaient dès avant l'indépendance, pour la majorité d'entre elles, sur des trajectoires de croissance inférieures à celles des économies affiliées.

### **Mots-clef :**

**Mines, insularité, indépendance, émergence, développement**

# **MINES, ÉMERGENCE ET INDÉPENDANCE : LE CAS DES PETITES ÉCONOMIES INSULAIRES**

**Vincent GERONIMI**  
(CEMOTEV-UVSQ)

**Armand TARANCO**  
(AMU)

**Séverine BLAISE**  
(LARJE-UNC)

**Jean CARTIER-BRESSON**  
(CEMOTEV-UVSQ)

## **Introduction**

Alors que les revendications d'indépendance occupent une place importante dans l'actualité, les débats autour de l'accès à la souveraineté de territoires affiliés à des puissances tutélaires reposent pour une large part sur une confusion symbolisée par l'utilisation du terme d'« indépendance », souvent interprétée selon un sens économique (un territoire a-t-il les moyens de devenir indépendant ?) plus que politique (en termes de finalité et de légitimité). Pour autant, indépendance économique et indépendance politique sont devenues des notions de plus en plus floues du fait de la montée des interdépendances dans l'accélération du processus de mondialisation. Dans une première lecture, l'indépendance économique, pour les PEI, recouvrirait la capacité d'une économie à financer le déséquilibre de sa balance commerciale, tout en maintenant des perspectives favorables de développement économique (Bertram et Waters, 1985).

Ainsi, la richesse, et notamment la richesse minière, pourrait-elle être favorable à l'émergence, à l'indépendance économique, et donc à l'accession à la souveraineté des territoires affiliés ou colonisés. La place centrale qu'occupe la « doctrine nickel » dans les débats politiques en Nouvelle-Calédonie en constitue une illustration exemplaire (Bouard et al. 2016). Les négociations autour des accords de Nouméa en 1998 ont ainsi reposé sur le « protocole de Bercy », portant sur l'échange de titres miniers au bénéfice de la province Nord, indépendantiste, afin que celle-ci puisse s'« assurer [de] l'approvisionnement minier d'une usine pyro-métallurgique dans le Nord... ». Les indépendantistes ont depuis lors privilégié le développement du secteur minier comme moyen d'appuyer leur revendication. Au-delà de l'exemple de la Nouvelle-Calédonie, les débats politiques autour des revendications d'indépendance ont ainsi tendance à se focaliser sur cette seule dimension économique. Les mouvements indépendantistes justifient leurs revendications en mettant en avant la richesse de leurs territoires, réelle ou à venir (Groenland, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie...). De façon symétrique les mouvements loyalistes (anti-indépendantistes) quant à eux soulignent les risques de pertes de revenu et de croissance associés à la disparition des aides et avantages découlant de l'affiliation à une puissance tutélaire. Indépendantistes et loyalistes partagent ainsi l'idée que l'indépendance pourrait constituer un point de bifurcation, positif pour les uns, négatifs pour les autres, dans la trajectoire économique de leurs territoires.

La littérature s'intéressant à la comparaison des trajectoires de croissance entre les petites économies insulaires indépendantes et affiliées, considérant des critères économiques et sociaux, insiste sur les moindres performances des économies devenues indépendantes (Armstrong & Read, 2000; Baldacchino, 2010; Baldacchino & Royle, 2010; Bertram, 2004; McElroy & Sanborn, 2005). Il serait alors possible d'en déduire que l'indépendance aurait conduit, pour les PEI, à une bifurcation dans leur trajectoire de croissance, les amenant à une situation moins favorable que celle des petites économies insulaires restées dépendantes (McElroy and De Albuquerque 1995). Pour autant, comme le souligne Bertram (Bertram, 2014), l'idée que l'indépendance ait constitué un point de bifurcation n'est pas réellement établi par les travaux précédemment cités, et ce pour deux raisons principales. D'un point de vue méthodologique, l'identification de tels points de bifurcation reste difficile à établir statistiquement. D'un point de vue historique, les différentes vagues d'accession à l'indépendance s'inscrivent dans le long terme (à partir des années 1950), et supposent de disposer de données sur les années antérieures pour pouvoir identifier les éventuels changements de trajectoire qui seraient liés à l'indépendance. Ainsi, il n'est toujours pas clairement établi si la différence de performance entre PEI indépendantes et PEI affiliées découle du choix de l'indépendance ou bien était préexistante à celui-ci (Bertram, 2014).

Dans une première section, nous revenons sur les principaux travaux portant sur la comparaison et l'analyse des performances économiques des PEI selon qu'elles soient affiliées ou indépendantes. Ces travaux nous semblent souffrir de deux limitations importantes. La majeure partie des comparaisons statistiques proposées s'appuient sur des données en coupe transversale. De ce fait, la dimension historique, dynamique, demeure un angle mort de ces analyses. Une autre partie des travaux mobilise des statistiques historiques, mais sur des périodes de temps limitées (en général à partir de 1960), ce

qui fait que l'on ne dispose pas des trajectoires de croissance d'avant la principale période d'accession à l'indépendance (les années 1960). Enfin, le manque de données ou la faible qualité des données disponibles pour les territoires « affiliés » contraint fortement la possibilité de comparer la situation des économies affiliées vis-à-vis des économies souveraines.

Dans les débats sur la richesse dont peuvent se prévaloir les PEI, comme légitimation de la revendication de l'indépendance, la mine occupe une place particulière. La richesse minière, tant qu'elle n'est pas extraite et vendue sur un marché, est par nature « incertaine », pour trois raisons principales. Tout d'abord, le passage d'une ressource (géologique) à une réserve (économique) repose sur des hypothèses (« facteurs modificatifs ») qui peuvent s'avérer fragiles (voir la norme NI 43-101 ou la définition de l'USGS). Ensuite, l'horizon temporel nécessairement long entre l'identification d'une ressource et sa mise en exploitation (au minimum 20 ans, voir Christman et al, 2016) peut introduire des ruptures technologiques, telles l'apparition de substituts, venant fortement affecter la valorisation de la ressource (c'est en partie le cas pour le nickel avec l'apparition du « pig iron »). Enfin, les cours des matières premières connaissent des fluctuations importantes, à court comme à moyen et long terme, qui induisent à la fois des erreurs majeures sur les projections de prix, et des représentations de la ressource qui varient au gré de l'évolution des cours. Pour la Nouvelle-Calédonie, l'effondrement des cours à moins de 10000 dollars la tonne en 2016-2017 a ainsi alimenté le débat politique sur la pertinence de la stratégie indépendantiste d'industrialisation minière. Avec le retour à des niveaux de cours proche de 15000 dollars la tonne fin 2017- début 2018, les perspectives de fermeture des sites industriels ou de mise en maintenance se sont éloignées. Si on imagine un cours supérieur à 20000 dollars la tonne pour le futur, la stratégie d'industrialisation minière permettrait alors d'approcher de l'équilibre de la balance commerciale de la Nouvelle-Calédonie.

Faire reposer la revendication d'indépendance sur la richesse minière a ainsi des limites fortes, la légitimation économique pouvant conduire, lorsque le prix de la ressource est faible, à invalider la revendication initiale. De telles représentations peuvent conduire à de fortes désillusions et entretiennent l'amalgame entre indépendance économique et souveraineté. Finalement, seules les économies « riches » pourraient devenir souveraines. Cela n'aurait pas été le cas. Au contraire, selon Bertram (Bertram 2014), au sein des petites économies insulaires ce sont les moins performantes (en termes de niveau de développement) qui seraient devenues indépendantes. Dans une deuxième section, afin de revisiter cette hypothèse de Bertram, nous mobilisons des données d'importation par tête sur l'ensemble de la période 1900-2008 pour un échantillon de 25 PEI, et proposons des éléments d'analyse dynamique des trajectoires de ces PEI selon leur statut affiliée/non affiliée, en prenant aussi en compte leur statut minier/non minier.

Dans une dernière section nous revenons sur trois débats qui expliquent les difficultés à déterminer l'impact économique de l'accession à la souveraineté. Ainsi, la notion d'indépendance économique, non ou mal définie<sup>1</sup>, est en question alors que même les économies les plus riches sont traversées par des flux économiques et financiers partiellement régulés, entre autre par des accords commerciaux, et ce à une échelle sans précédent. En conséquence, les arguments échangés, par exemple autour du Brexit ou de l'indépendance de la Catalogne, débouchent logiquement sur la question des accords qui seraient à renouer avec les principaux partenaires internationaux (et notamment l'UE). On retrouve ici l'analyse de, J.M. Tjibaou, pour l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, et reprise par J. Freyss : « *La redéfinition des liens avec l'extérieur, la France et les autres pays, fondée sur une interdépendance négociée et non plus une dépendance subie, participe aussi à cette recherche de solution* » (Freyss 1997). L'accession à l'indépendance devient alors un moment de renégociation des interdépendances... Et non un moyen de les faire disparaître, ce qui n'aurait pas beaucoup de sens dans une économie mondialisée, et ce même pour les économies les plus riches<sup>2</sup>. Autrement dit, toute

---

<sup>1</sup> « *The notion of 'autonomous economic growth' in specific contexts is simply 'false'* » (Watters, 1987: 33).

<sup>2</sup> Baldacchino précise ainsi que « [...], *as nations jockey to maintain policy autonomy while recognising that 'pooled sovereignty' is the only way forward to render such bodies as the European Union (EU) even more effective. The EU and the euro exist in the first place as the outcome of such a sober assessment. 'Government'*

mesure de l'indépendance économique (autonomie du financement de l'économie, équilibre des finances publiques, de la balance commerciale ou de la balance courante, absence d'endettement ?) conduit tout droit à considérer que même les économies les plus riches sont prises dans des réseaux d'interdépendance avec des acteurs nationaux et globaux. Quant aux petites économies insulaires, victimes du « *jaw effects* »<sup>3</sup> pour la plupart (Bertram and Watters 1985), la possibilité d'équilibrer la balance commerciale reste une perspective purement théorique, sauf pour certaines économies riches en ressources extractives. Dans ce mouvement, les revendications d'indépendance (et de décolonisation) seraient entrées dans une troisième phase, caractérisée par la volonté de ne pas perdre finalement les avantages liés à l'affiliation à une puissance tutélaire (Baldacchino 2010; Pugh 2017). A cet égard, on peut constater avec Baldacchino que les quatre dernières décennies sont celles des référendums aboutissant au refus de l'indépendance (Baldacchino 2010)<sup>4</sup>. Le refus de l'indépendance, depuis 2000, lors des 9 référendums<sup>5</sup> sur l'accession à la souveraineté des PEI serait ainsi le résultat de cette évolution vers de plus grandes interdépendances globales. Les référendums sur l'accession à la souveraineté seraient alors des moments de renégociation des interdépendances, notamment économiques, pas forcément la fondation d'une économie « indépendante », dont la définition économique incertaine a peu de pertinence pour l'analyse des petites économies insulaires.

Un deuxième débat porte sur la signification de la souveraineté, opposée à la notion d'affiliation ou de dépendance envers une puissance tutélaire. De fait, l'approche classique de la décolonisation repose sur une distinction tranchée entre souveraineté et affiliation. L'organisation des Nations-Unies définit ainsi une liste de 17 territoires « non autonomes », comprenant 15 îles des Caraïbes et du Pacifique (annexe 1). Au sein de cette liste, on assiste à des situations nuancées allant d'une large autonomie jusqu'à une dépendance complète. Au-delà de cette liste, les petites économies insulaires connaissent elles aussi des situations qui sont très nuancées recouvrant des statuts variés tels celui d'« Etats associés » et d'« Etats fédérés » (Urvoas 2017). Prinsen et Blaise (2017) développent notamment l'idée que les petites économies insulaires portent une souveraineté spécifique, « îlienne »<sup>6</sup>. Une telle approche conduit à considérer la capacité politique comme une ressource à part entière pour des petites économies insulaires en constante adaptation, selon un processus de spéciation (Bertram and Poirine 2014), d'exploitation d'une ressource « politique » découlant d'une compétence légale élargie (Baldacchino 2010). Selon ce dernier auteur, ce pouvoir juridictionnel<sup>7</sup> permettrait à ces territoires affiliés de tirer des concessions asymétriques, exceptionnelles, de leurs puissances tutélares (Baldacchino 2006). Les petites économies insulaires, analysées selon un angle d'économie politique, seraient représentatives d'une économie très politique... Freyss écrivait ainsi : « *Et si « l'exception insulaire » était plus politique (et historique) qu'économique ; politique avant d'être économique ? La Nouvelle-Calédonie en porte témoignage* » (Freyss 1997).

Enfin, l'analyse des relations entre trajectoires économiques et souveraineté sur le long terme renvoie à des questions méthodologiques importantes, sur les relations entre économie et histoire, et sur les

---

*(meaning decisionmaking by elected representatives) thus gives way irrevocably to 'governance', meaning decision-making by a plurality of networked partnerships (Rosenau, 2003) »* (Baldacchino 2010; Rosenau 2003). Voir aussi Helmy (2017), sur la construction d'un indicateur d'indépendance économique et ses conclusions.

<sup>3</sup> L'effet mâchoire met en avant l'accroissement du déficit commercial dans le temps, les exportations (la mâchoire inférieure) étant stagnantes, les importations (mâchoire supérieure) en croissance continue.

<sup>4</sup> La seule exception en la matière concerne le Timor Este, indépendant en 2002. Les états fédérés de micronésie constitueraient un cas hybride d'autonomie encadrée par un accord spécial avec les Etats Unis (Levine and Roberts, 2005).

<sup>5</sup> Année du référendum et pourcentage de votes contre l'indépendance : Nouvelle-Calédonie 1987 ; 98%, Tokelau 2007 ; 65%, Bermuda 1995 ; 74%, Falkland Islands 2013; 100%, Virgin islands 1993 ; 82%, Cocos Keeling Islands AUS 1984 ; 96%, Curaçao 2005 ; 95%, Saint Martin 2000 ; 86%, Northern Mariana islands 1975 ; 79%, Puerto Rico 2012 ; 94%, Mayotte 2009 ; 95%, Bonaire 2004 ; 99%, Saba 2004 ; 99%, Saint-Eustache 2005 ; 99%, Niue 1999, Cook Islands 1974, Aruba 1995.

<sup>6</sup> L'expression employée par les auteurs est celle de « *'Islandian' sovereignty* ».

<sup>7</sup> « *jurisdictional power* » (Baldacchino 2006)

outils pertinents pour aborder la dimension dynamique liée à la comparaison de trajectoires. Dans cette communication, nous faisons le choix de privilégier le long terme et de centrer l'analyse sur la dimension dynamique afin de comparer des trajectoires de croissance.

### ***Section 1. Leçons de la littérature***

Le nombre croissant de micro-états apparus au cours de la première vague de décolonisation et les difficultés rencontrées par certains, ont conduit à s'interroger sur l'impact de la taille de l'économie ou de l'insularité sur les performances économiques. A la suite d'Armstrong et Read (1995), Armstrong et al. (1998) examinent les performances économiques relatives de 105 micro-états (définis comme ayant moins de 3 millions d'habitants en 1993) comprenant des territoires indépendants, des territoires avec un degré inhabituel d'autonomie et des territoires dépendants de leur ancienne puissance coloniale. Contrairement à leurs attentes, l'insularité ou la petite taille, n'apparaît pas comme un facteur déterminant de leur niveau de richesse par habitant ni de leur taux de croissance sur la période 1980-1993 : d'autres facteurs expliquent les performances très hétérogènes de ces micro-états. C'est également la conclusion à laquelle parviennent plusieurs études s'intéressant à la question de l'insularité (Armstrong & Read, 2002 ; Easterly & Kraay, 2000 ; Liou & Ding, 2002), dont le rôle sera approfondi comme une des composantes de la vulnérabilité des PEI (Armstrong et Read, 2002).

L'attention s'est dès lors portée sur l'impact de l'accession à la pleine souveraineté ou, à l'inverse, la permanence d'un lien avec une grande puissance économique favorisant une possible convergence (Bertram, 1999 ; 2004). Armstrong et Read (2000) comparent ainsi les performances économiques des territoires dépendants ou autonomes et des micro-états souverains. La comparaison des niveaux de PNB par habitant en 1994 suggère que les micro-états indépendants ont été, en moyenne, moins performants que les territoires dépendants ou autonomes. Les auteurs montrent par ailleurs que, si l'insularité ne semble pas être déterminante, l'accession à la pleine souveraineté jouerait un rôle négatif, possiblement en favorisant l'interventionnisme étatique ou bien en raison de la diminution des flux d'aide qui en résulterait. Des conclusions qui rejoignent celles de nombreux autres travaux : Poirine (1999) met en évidence des résultats similaires à partir d'un échantillon d'îles du Pacifique. A la suite de McElroy et Mahoney (2000), Mc Elroy et Pearce (2006) confirment les performances immanquablement supérieures des territoires insulaires infranationaux en comparant 22 indicateurs socioéconomiques et démographiques tous les cinq ans sur la période 1990-2010. Les travaux plus récents de Mc Elroy et Parry (2012) et Mc Elroy et Lucas (2014) montrent également le rôle positif de l'affiliation à une puissance économique. Bertram (2004) teste l'hypothèse de convergence des PEI avec leur métropole sur la période 1970-1999 pour 22 îles du Pacifique et 60 PEI au niveau mondial et montre que les territoires qui ont conservé des liens avec leur métropole sont ceux qui connaissent la plus grande prospérité à l'issue des trois décennies de décolonisation. Bertram and Karagedikli (2004) trouvent également que les territoires infranationaux ont un revenu par habitant dix fois plus élevés que les territoires nouvellement indépendants mais ne trouvent pas de signe d'une convergence régionale.

Il ressort de cette brève revue de la littérature empirique, que les économies affiliées sont plus performantes que les économies non affiliées. Toutefois, le rôle de l'accession à la pleine souveraineté dans ces dynamiques différenciées reste à déterminer (Bertram, 2014). En effet, la plupart des analyses réalisées s'inscrivent dans une temporalité assez courte qui ne permet pas d'appréhender convenablement les dynamiques à l'œuvre : ces économies non affiliées étaient-elles déjà moins performantes avant leur accession à la pleine souveraineté ? ou bien l'indépendance a-t-elle engendré une rupture dans la dynamique de croissance ? Les travaux de Betermier (2004), semble confirmer la première hypothèse : en ligne avec leurs intérêts géostratégiques, les puissances coloniales auraient plutôt choisi de retenir les territoires les plus performants et auraient laissé les autres aller vers l'indépendance dans un contexte local où la population autochtone était trop petite pour lutter efficacement pour l'indépendance. En outre, l'auteur suggère que la mesure dans laquelle les

territoires gagnent ou perdent à être indépendant, varie en fonction de la façon dont la métropole a développé ces territoires. C'est cette hypothèse que nous souhaitons ici vérifier, à partir d'une analyse dynamique à long terme permettant de mieux saisir les ruptures dans les trajectoires de développement des PEI.

## **Section 2. Analyse dynamique à long terme**

### *Données*

Afin de pallier ces limitations, nous mobilisons des données sur une plus longue période (1900-2008) sur un échantillon de 25 petites îles, comprenant 12 territoires affiliés et 13 territoires indépendants. A partir de l'évolution des données d'importation par tête sur cette même période (Bertram 2014) nous procédons à la comparaison de l'évolution de la tendance obtenue pour chaque île selon le critère de la souveraineté afin de préciser dans quelle mesure l'accession à la souveraineté a constitué un point de bifurcation<sup>8</sup> dans les trajectoires économiques des petites économies insulaires de notre échantillon.

A défaut de disposer de données économiques sur les PIB, les transferts ou les exportations, nous retenons les données d'importation par tête collectées par Bertram (Bertram 2014). Les séries de PIB n'étant pas disponibles sur l'ensemble de la période 1900-2008, le recours aux données d'importation par tête est un choix contraint. Mais on peut considérer, à la suite de Bertram qu'un tel choix est justifié pour des PEI dont le niveau de développement repose sur la capacité à importer des biens. Il nous semble toutefois acceptable de considérer que l'évolution des importations par tête et leur comparaison au sein de notre échantillon de 25 îles apporte une information suffisamment pertinente pour définir et comparer des trajectoires économiques.

Les 25 petites économies insulaires de l'échantillon sont présentées dans le tableau n°1 ci-dessous selon le double critère « affilié/non affilié » et « minier/non minier ».

**Tableau n°1 : typologie des îles (affiliées/non affiliées, minières/non minières)**

	<b>Non affiliée</b>	<b>Affiliée</b>
<b>Minière</b>	Chypre (UK; 1959) Trinidad et Tobago (UK; 1962) Fidji (UK; 1970) Jamaïque (UK; 1962)	Polynésie française (F) Nouvelle-Calédonie (F) US Virgin Islands (US)
<b>Non minière</b>	Antigua et Barbuda (UK) Bahamas (UK) Barbades (UK; 1966) Dominique (UK; 1978) Grenade (UK; 1974) St Kitts et Nevis (UK; 1983) St Vincent et Grenadines (UK; 1979) Samoa (NZ; 1962)	British Virgin Islands (UK) Cayman Islands (UK) Cook Islands (NZ) Guadeloupe (F) Martinique (F) Montserrat (UK) Antilles néerlandaises (NL) Porto Rico (US) Turks and Caicos (UK)

*Notes* : les économies classées comme « minières » sont celles qui ont connu de l'exploitation minière ou pétrolière sur plus de 20 ans et à un niveau significatif (plus de 3% du PIB, quand cette information est disponible).

<sup>8</sup> Au sens de Mahoney et de Pierson (Mahoney 2001; Pierson 2011)

De ce fait certaines économies classées dans la catégorie « minière » ne le sont plus en fin de période. Les dates d'indépendance et les puissances tutélaires sont rappelées entre parenthèses.

Deux caractéristiques principales ressortent à la lecture du tableau n°1. D'une part, les économies minières sont en nombre limité (6, selon une définition passablement large)<sup>9</sup>. D'autre part, les petites économies insulaires affiliées à la France ne sont pas devenues indépendantes.

Cette typologie ne débouche pas immédiatement sur une caractérisation simple des PEI de l'échantillon en termes de spécialisation ou de « spéciation » (Bertram and Poirine 2014). Les stratégies d'insertion dans l'économie internationale ne semblent pas se distinguer selon les deux critères précédents. La typologie de spécialisation proposée par Bertram et Poirine ne se recoupe pas avec les critères miniers et d'indépendance (tableau n°2).

**Tableau n°2 : Croisement typologie des îles et spécialisation**

	<b>Indépendante</b>	<b>Affiliée</b>
<b>Minière</b>	<b>Finance + tourisme :</b> Chypre (UK; 1959) <b>Export + Tourisme :</b> Fidji (UK; 1970) Jamaïque (UK; 1962) <b>Exportations de marchandises :</b> Trinidad et Tobago (UK; 1962)	<b>Export + Aide :</b> Polynésie française (F) <b>Export + Aide:</b> Nouvelle-Calédonie (F) <b>Tourisme :</b> US Virgin Islands (US)
<b>Non minière</b>	<b>Tourisme :</b> Antigua et Barbuda (UK) Bahamas (UK) <b>Export + tourisme :</b> Barbades (UK; 1966) <b>Aide :</b> Dominique (UK; 1978) <b>Finance + Tourisme :</b> Grenade (UK; 1974) St Kitts et Nevis (UK; 1983) St Vincent et Grenadines (UK; 1979) <b>Migration :</b> Samoa (NZ; 1962)	<b>Tourisme :</b> British Virgin Islands (UK) Cayman Islands (UK) Cook Islands (NZ) Turks and Caicos (UK) <b>Aide :</b> Guadeloupe (F) Martinique (F) Montserrat (UK) <b>Finance + Tourisme :</b> Antilles néerlandaises (NL) <b>Exportations de marchandises</b> Porto Rico (US)

Source : d'après Bertram et Poirine (2014).

Les deux tableaux précédents illustrent les limites d'un classement par nature statique, alors même qu'il s'agit d'aborder une question dynamique, celle des trajectoires de développement. Effectivement, les PEI de l'échantillon ont connu des évolutions dans leur spécialisation économique tout au long de la période. Les typologies proposées ici ne sont donc valables que pour une période de temps limitée, et non sur l'ensemble de la période 1900-2008.

<sup>9</sup> Nous classons comme « minière » toutes les économies de notre échantillon qui ont connu des exportations minières (y compris pétrole) dépassant 3% du PIB sur plus de deux décennies.

## Méthodologie

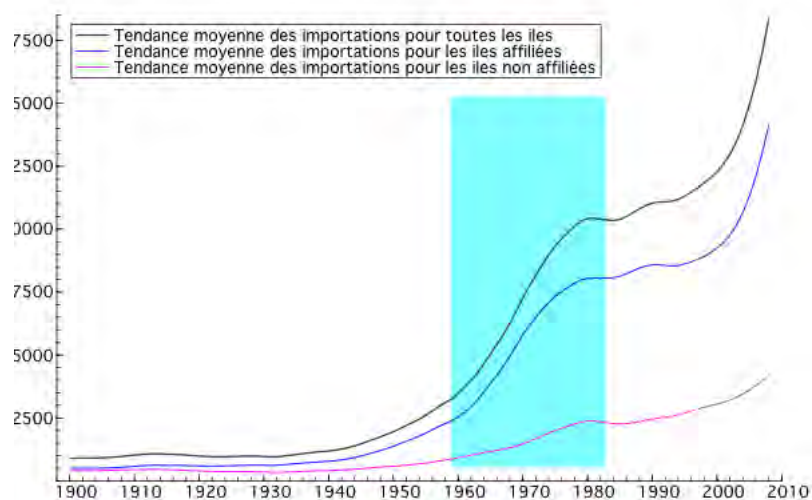
Afin de capturer d'éventuelles bifurcation dans la dynamique d'évolution des petites économies insulaires selon leur caractère affilié ou indépendant, la méthodologie proposée suit quatre étapes.

Dans un premier temps, les composantes de tendance dans l'évolution des importations par tête sont estimées à partir du filtre de Kalman, pour chacune des îles de l'échantillon, sur l'ensemble de la période 1900-2008. Dans un deuxième temps, les moyennes des tendances pour les économies affiliées et pour les économies non-affiliées sont estimées et comparées année par année. Enfin, un test de comparaison des distributions, toujours entre ces deux groupes d'île, est estimé pour chaque année. Ce dernier test permet d'identifier les périodes sur lesquelles les trajectoires des deux groupes d'île se différencieraient.

## Résultats

Le graphique n°1 ci-après semble appuyer, en première lecture en tout cas, l'idée que les trajectoires des PEI ne se différencieraient qu'à la sortie de la deuxième guerre mondiale. La différenciation des trajectoires de développement en faveur des économies affiliées connaîtrait une stabilisation sur la période 1980-2000, pour ensuite s'accroître fortement en fin de période. La concordance avec la période des indépendances (1959-1983) semble relativement assurée. Il convient toutefois de remarquer que les performances des économies non affiliées apparaissent déjà plus mauvaises avant la période de décolonisation. D'autre part l'écart de performance entre les deux groupes d'île se stabiliserait dans la deuxième moitié des années 1980. Le graphique n°2 ci-dessous confirme ces premiers résultats.

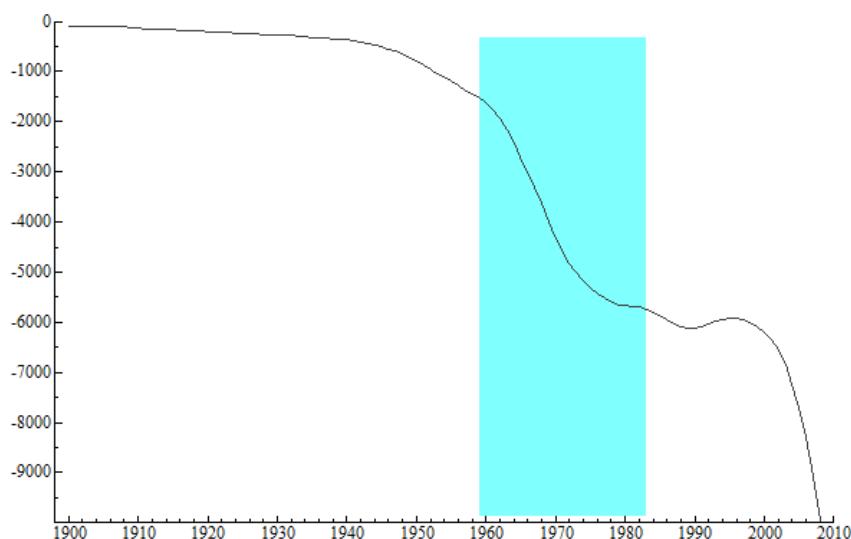
**Graphique n°1 : comparaison des tendances moyennes, affiliées et non affiliées (1900-2008)**



Source : d'après les données d'importation par tête Bertram (2014).

Note : les données de tendance moyenne par île sont obtenues à partir du filtre de Kalman. Les tendances représentées sont les moyennes par année de ces tendances, pour l'ensemble des îles de l'échantillon, et pour les sous-groupes des îles affiliées et des îles indépendantes. Le rectangle bleu recouvre la période d'accession à l'indépendance (1959-1983).

**Graphique n°2 : écart des tendances des importations entre îles affiliées et non affiliées (1900-2008)**

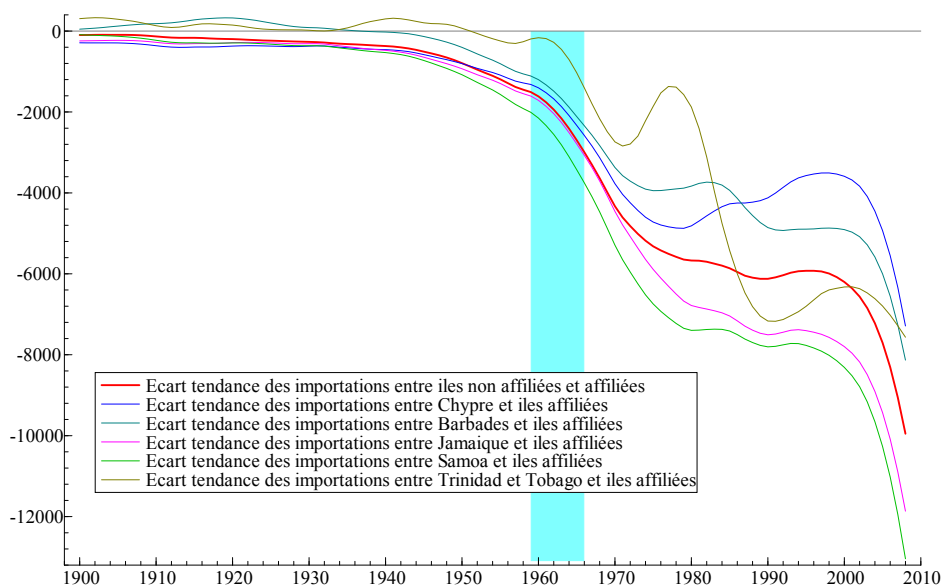


Source : d'après les données d'importation par tête Bertram (2014).

Note : les données de tendances moyenne par île sont obtenues à partir du filtre de Kalman. Le graphique représente l'écart des tendances des importations des îles indépendantes vis-à-vis des îles affiliées. Le rectangle bleu recouvre la période d'accession à l'indépendance (1959-1983).

La comparaison des performances des îles non-affiliées selon les trois vagues d'accession à l'indépendance (Pugh 2017) appuie l'idée que les effets de l'indépendance sur les performances économiques ne seraient pas mécaniques (graphiques n°3 à 5 suivants).

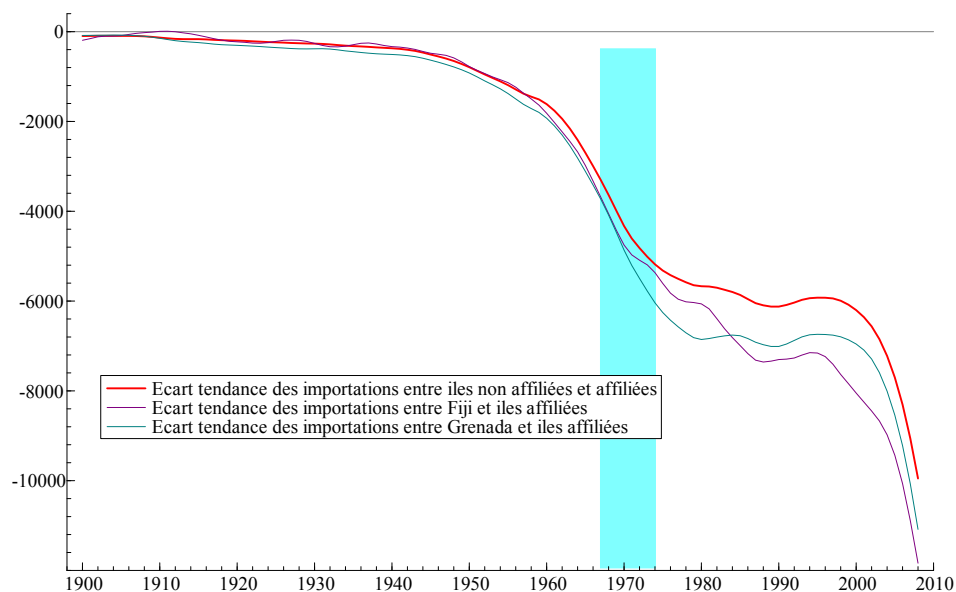
**Graphique n°3 : écart des tendances des importations entre îles affiliées et non affiliées (1900-2008), première vague (1959-1966)**



Source : d'après les données d'importation par tête Bertram (2014).

*Note* : les données de tendances moyenne par île sont obtenues à partir du filtre de Kalman. Le graphique représente l'écart des tendances des importations des îles indépendantes de la première vague vis-à-vis des îles affiliées. Le rectangle bleu recouvre la période « précoce » d'accession à l'indépendance (1959-1966).

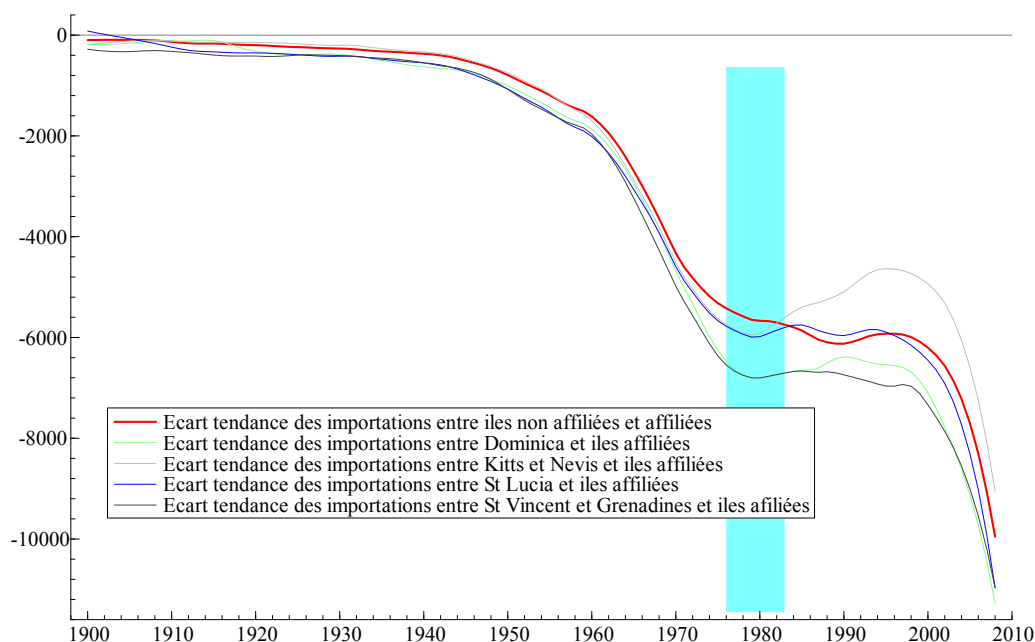
**Graphique n°4 : écart des tendances des importations entre îles affiliées et non affiliées (1900-2008), deuxième vague (1967-1974)**



*Source* : d'après les données d'importation par tête Bertram (2014).

*Note* : voir graphique précédent. Le graphique représente l'écart des tendances des importations des îles indépendantes de la deuxième vague vis-à-vis des îles affiliées. Le rectangle bleu recouvre la période « intermédiaire » d'accession à l'indépendance (1967-1974).

**Graphique n°5 : écart des tendances des importations entre îles affiliées et non affiliées (1900-2008), troisième vague (1975-1983)**



Source : d'après les données d'importation par tête Bertram (2014).

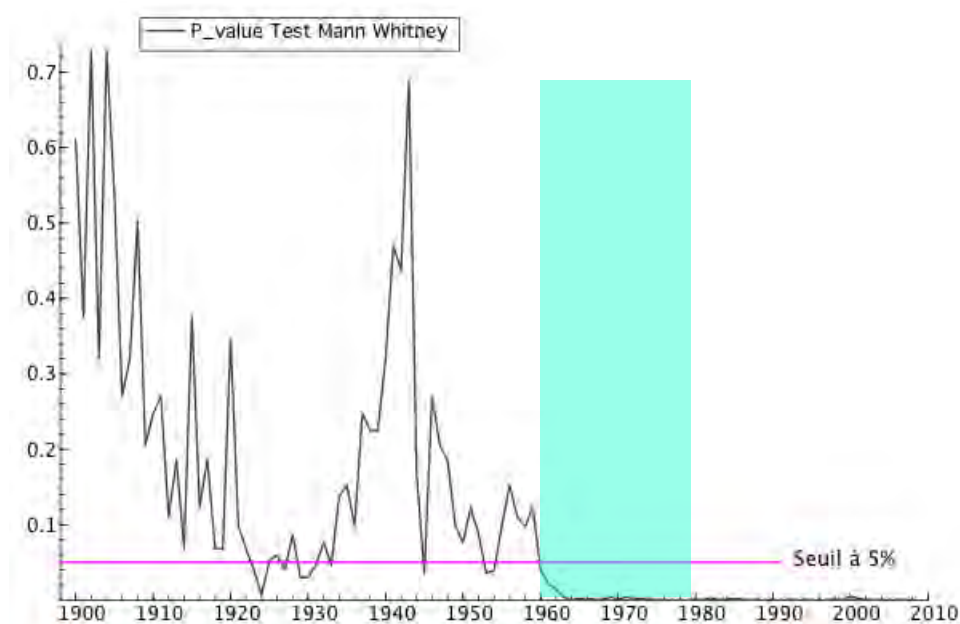
Note : Voir graphique précédent. Le graphique représente l'écart des tendances des importations des îles indépendantes de la troisième vague vis-à-vis des îles affiliées. Le rectangle bleu recouvre la période « tardive » d'accession à l'indépendance (1976-1983).

Les indépendants de la première vague (1959-1966), « précoces », assistent à la dégradation de leurs performances relatives (graphique n°3), alors que les indépendants de la dernière vague (1974-1983), « tardifs » (graphique n°5), voient l'écart de performance avec les économies affiliées se stabiliser. Enfin les indépendants de la seconde vague (1967-1973), « intermédiaires » (graphique n°4), voient l'écart de performance pré-existant s'accroître dans la vague d'indépendance.

Les représentations précédentes appuient, malgré de fortes disparités, l'hypothèse que les économies indépendantes auraient connu des performances inférieures à celles des économies affiliées. Mais le lien avec l'accession à l'indépendance n'est pas pour autant direct. Il est effectivement possible, comme le suppose Bertram (2014), que ce soient les économies les moins performantes qui soient devenues indépendantes, inversant ainsi le sens de la causalité.

Afin d'évaluer cette dernière hypothèse, les différences de distribution de la variable des importations par tête entre les deux catégories d'île ont été testées sur l'ensemble des années de la période 1900-2008. La variable importation par tête n'étant pas répartie suivant une loi normale, nous avons mis en œuvre le test de Mann Whitney. Celui-ci permet de comparer la distribution de deux échantillons indépendants et de s'affranchir de l'hypothèse de normalité des échantillons (non vérifiée ici) nécessaire pour l'utilisation des tests paramétriques (Student, Fischer, ...). Dans notre cas, l'hypothèse  $H_0$  s'énonce « la distribution de la variable importations est la même dans les 2 groupes d'îles ». Le graphique ci-après présente la  $p$  value du test en fonction de l'année (pour faciliter la lecture, le seuil de 5% est aussi représenté).

**Graphique n°6 : Comparaison des distributions des importations par tête, îles affiliées vs indépendantes (1900-2008)**



Source : d'après les données d'importation par tête (Bertram 2014).

Note : le graphique présente les p value du test de Mann Whitney, appliqué sur les distributions des importations par tête pour le groupe des îles affiliées et des îles indépendantes pour chaque année. Plus la p value est faible, plus l'hypothèse de distributions différentes est vérifiée. Le rectangle bleu recouvre la période d'accession à l'indépendance.

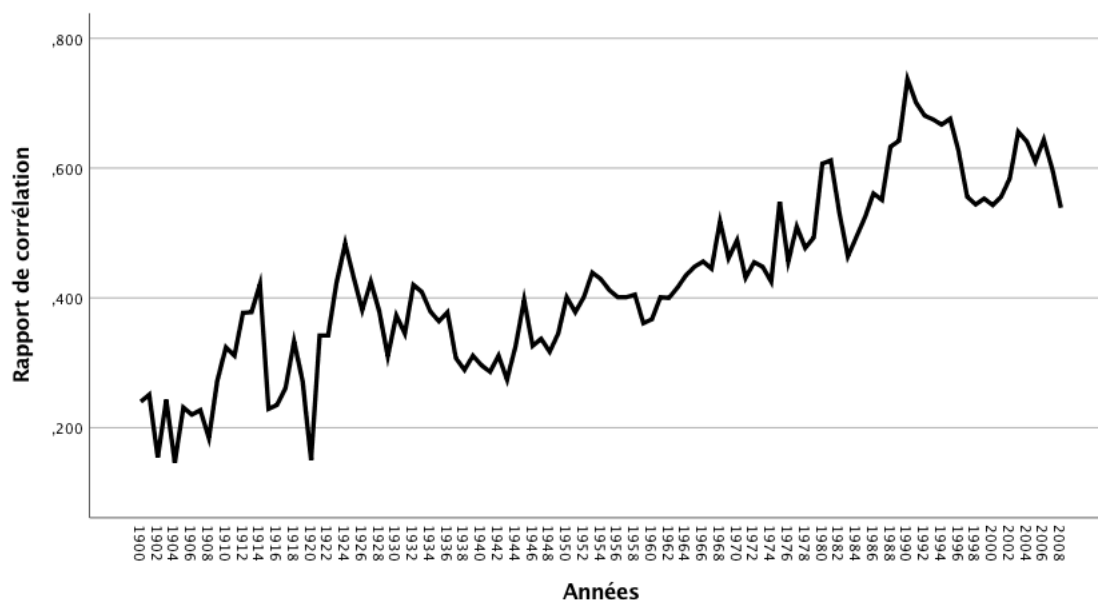
A la lecture du graphique n°6, on constate une différence significative entre les groupes d'îles affiliées et non affiliées à partir de 1960, la *p value* devenant inférieure à 5%, et inférieure à 1% à partir de 1963. Ce constat vient appuyer l'idée que la période d'accession à l'indépendance aurait constitué un point de bifurcation entre les deux groupes d'îles, à la défaveur des économies devenues indépendantes. Pour autant, la majorité des PEI de notre échantillon sont devenues indépendantes après 1965. Il convient de remarquer que les années 1920 (crise internationale) correspondent aussi à un moment de différenciation des distributions de la variable importations par tête entre économies affiliées et indépendantes. La thèse de Bertram selon laquelle les économies devenues indépendantes auraient été plus pauvres avant l'indépendance s'en trouverait partiellement confirmée. Mais il convient aussi de remarquer que l'épisode des années 1920 se distingue clairement de la situation post-1960, l'hypothèse de différenciation des distributions des importations par tête entre îles affiliées et îles devenues indépendantes étant vérifiée sur l'ensemble de la sous-période 1960-2008, soit 49 années.

L'étude du rapport de corrélation entre la variable importation et la variable indicatrice îles affiliées/non affiliées confirme les résultats précédents. Le rapport de corrélation n'est pas **symétrique**. C'est une mesure de liaison fonctionnelle entre la variable importation et la variable indicatrice indiquant les deux catégories d'îles. D'autre part, le rapport de corrélation (contrairement au coefficient de corrélation linéaire) peut mesurer une liaison non linéaire. Ici, il mesure la liaison entre la variable importation et la variable indicatrice. La variable indicatrice partage les îles, du point de vue des importations, en deux groupes : les îles affiliées et les îles non affiliées. Le rapport de corrélation estimé  $\hat{\eta}^2$  est défini par (la variance totale est celle de la variable importation) :

$$\hat{\eta}^2 = \frac{\text{Variance inter groupes}}{\text{variance totale}}$$

La part de la variance intergroupes (affiliées et non affiliées) dans la variance totale suit une tendance croissante à partir du début des années 1940 ; elle passe de 40% à environ 60% à partir de la fin des années 1980, confirmant la différenciation croissante des trajectoires des importations par tête entre îles affiliées et non affiliées dès le début des années 1940 (soit avant la période de décolonisation, graphique n°7).

**Graphique n°7 : évolution du rapport de corrélation entre importations par tête et variable indicatrice affilié/non affilié**



Source : d'après les données d'importation par tête (Bertram 2014).

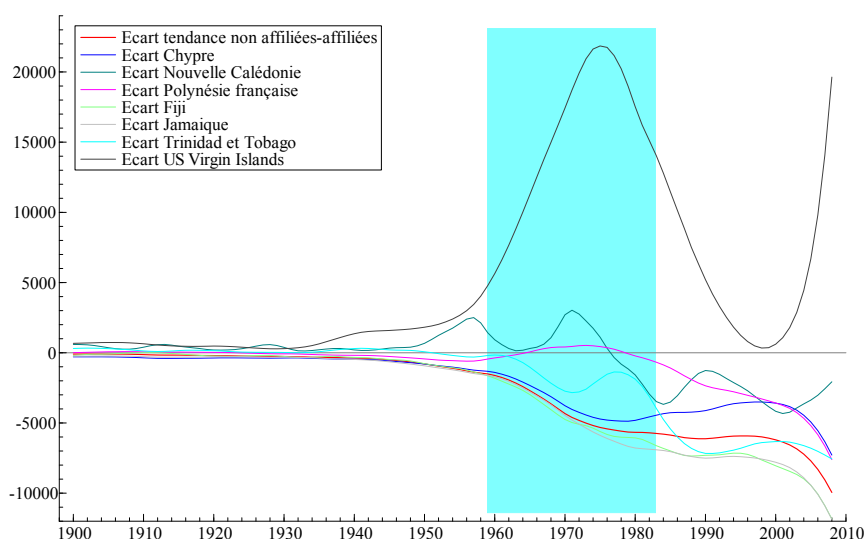
### Les économies minières et l'indépendance

La présence d'une activité minière dans les petites économies insulaires a un rôle a priori ambigu sur les performances économiques et l'indépendance. En tant qu'élément de richesse, la présence d'activités extractives pourrait favoriser l'indépendance. Alternativement, il est possible qu'une puissance tutélaire soit moins encline à accéder aux revendications d'un territoire riche de ressources extractives ou encore que l'exploitation de la ressource conduisent à de mauvaises performances économiques comme le soutient la thèse de la « malédiction des ressources » (Auty, 2001). A partir des données déjà utilisées dans les graphiques précédents, la comparaison de la tendance des îles minières (indépendamment de leur statut affilié ou non) avec la moyenne des îles affiliées et non affiliées permet de souligner quelques constats (graphique n°8 ci-après).

Les îles minières, au-delà de l'hétérogénéité de leurs trajectoires économiques, se caractérisent par de meilleures performances que les économies non-affiliées dans leur ensemble, à l'exception de la Jamaïque et des Fidji. Trois de ces îles minières, toutes affiliées (Polynésie française, US Virgin Islands et Nouvelle-Calédonie) connaissent même une évolution plus favorable sur certaines sous-périodes que celle des économies affiliées dans leur ensemble. Les exportations de phosphate ayant quasiment disparues à partir de 1966 en Polynésie française, les meilleures performances de cette île sur la période 1964-1976 tiennent à l'installation du centre d'essai nucléaire du pacifique. Les meilleures performances pour la Nouvelle-Calédonie renvoient, d'un côté, à la période de construction du barrage de Yate sur la décennie 1950, de l'autre, au boom minier du début des années 1970. Les îles vierges

américaines se distinguent fortement, quant à elles, par l'activité de raffinage de pétrole (l'une des plus grandes raffineries de l'hémisphère Ouest), qui explique la coïncidence des bonnes performances avec les pics des cours du pétrole.

**Graphique n°8 : écart des tendances des importations des économies minières avec celle de la moyenne des îles affiliées et non affiliées (1900-2008)**



Source : d'après les données d'importation par tête Bertram (2014).

Note : les données de tendance moyenne par île sont obtenues à partir du filtre de Kalman. Le graphique représente l'écart des tendances des importations des îles minières et des îles indépendantes vis-à-vis des îles affiliées. Le rectangle bleu recouvre la période d'accession à l'indépendance (1959-1983).

Les composantes de tendance des importations par tête des îles minières non affiliées, Trinidad et Tobago, Chypre, Jamaïque et Fidji, au-delà de leurs spécificités, sont toutes en-dessous de la moyenne des économies non affiliées. Le fait de disposer d'une rente minière n'aurait ainsi pas suffi à compenser le différentiel d'évolution lié à l'accession à la souveraineté. Trinidad et Tobago (pétrole) et Chypre (cuivre) connaissent de meilleures performances que les économies non affiliées, en moyenne, alors que les Fidji et la Jamaïque connaissent une évolution inférieure. Ainsi, les données sur les trajectoires économiques des îles minières ne font pas apparaître de comportements communs à celles-ci.

Les éléments statistiques utilisés dans cette deuxième section souffrent du manque de données disponibles sur longue période. Les données d'importation par tête ne constituent qu'un indicateur imparfait du niveau d'activité des petites économies insulaires. Dès lors les résultats présentés doivent être interprétés avec prudence. Ces précautions rappelées, il nous semble que les traitements statistiques appliqués permettent d'illustrer trois grandes caractéristiques des relations mine-indépendance-performance.

La première caractéristique est que l'accession à l'indépendance, dans notre échantillon de 25 îles n'est pas allée de pair avec un regain d'activité économique sur l'horizon de long terme retenu ici. Au contraire, l'indépendance se serait traduite par une « bifurcation »<sup>10</sup> des trajectoires économiques des économies nouvellement indépendantes vers de moindres performances (comparativement à la trajectoire des économies affiliées). Ce constat est toutefois à nuancer, la différenciation des

<sup>10</sup> Au sens de Pierson (2011) et de Mahoney (2001).

trajectoires semblent remonter avant la période d'indépendance pour certains groupes d'îles (et notamment les indépendants de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> vague). Ce point mériterait d'être approfondi, ce qui supposerait de disposer d'un échantillon d'îles plus important.

La deuxième caractéristique est que le statut d'économie minière ou pétrolière n'a pas de relation automatique, ni avec de meilleures performances économiques (toujours relativement aux trajectoires des économies affiliées), ni avec l'accession à l'indépendance. De fait, l'affiliation, après 1960, auraient eu un impact positif plus important sur les performances économiques que le fait de disposer d'une rente extractive.

La troisième caractéristique est la forte hétérogénéité des économies insulaires, que les typologies explorées ici en termes d'indépendance/affiliation et de mines/non mines ne traduisent que marginalement. Cette hétérogénéité dans les trajectoires de croissance exprimerait l'importance du jeu des politiques et institutions ainsi que la capacité d'adaptation des petites économies insulaires à des évolutions externes rapides. Le terme de « spéciation », utilisé par Bertram et Poirine (2014) pour qualifier l'évolution des petites économies insulaires, qui fait écho à l'analyse de Baldacchino (2006) sur les stratégies spécifiques de spécialisation des PEI, paraît, à cet égard, pertinent.

### **Section 3. Discussion**

Dans les débats sur l'accession à la pleine souveraineté, la notion d'indépendance, si elle a un contenu relativement précis sur le plan politique, revêt aujourd'hui un caractère incertain sur le plan économique. Si la notion d'indépendance économique pouvait avoir du sens dans une économie mondiale faiblement intégrée, en renvoyant à la situation d'Etats-Nation peu dépendants des échanges avec le reste du monde qui détenaient une capacité autonome de régulation de leur économie, l'accélération du processus de mondialisation a radicalement changé la donne. Les politiques de libéralisation réelle et financière menées depuis le début des années 1980 associées aux différents processus d'intégration régionale ont généré une interdépendance croissante des économies et ont sérieusement mis à mal l'indépendance économique des « Etats-Nations », en donnant par exemple un poids accru aux organismes supranationaux sur la gestion des finances publiques et en réduisant significativement l'efficacité des politiques conjoncturelles de régulation. Dans ce contexte, plus aucune économie ne peut véritablement se targuer d'être totalement « indépendante » (pas même la Corée du Nord qui entretient des échanges importants avec la Chine ou la Russie...). Et cette notion perd d'autant plus sa pertinence dans le cas de PEI, dont les caractéristiques impliquent généralement de plus forts taux d'ouverture que dans les autres économies.

Dans le cadre du mouvement de décolonisation qui a vu le jour au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, l'objectif d'indépendance économique s'énonçait comme le passage d'une situation de « sous-développement » à une situation de pays « développé » caractérisée par un haut revenu par tête, grâce au processus d'industrialisation (Bongoma, 1969). L'indépendance économique devait suivre l'indépendance politique grâce à la mise en œuvre, par les nouveaux Etats, d'un projet de développement permettant la croissance du revenu par habitant. Mais dans un contexte international défavorable aux pays les plus pauvres qui restent en marge des dynamiques d'échanges, l'indépendance politique s'est souvent traduite par une plus grande dépendance économique : endettement et dépendance à l'aide publique au développement, aux importations, aux investissements directs étrangers... mais aussi, par le biais de la conditionnalité, une plus forte dépendance aux injonctions des organisations internationales en termes de stratégie de développement à mettre en œuvre. A tel point que les nouveaux PEI souverains, apparaissent, à de nombreux égards, moins indépendants économiquement que les territoires autonomes affiliés à une puissance tutélaire. Les travaux menés dans le cadre d'un projet sur « Aide et souveraineté » dans les pays du Pacifique (*Pacific Aid Research Group 2011-2013*) suggèrent ainsi un lien inverse entre aide et souveraineté des PEI de la région. Williams (2003) montre également que dans les Pays d'Afrique sub-saharienne l'augmentation de l'influence des organisations internationales équivaut à

un déclin de souveraineté, sans que le contrôle souverain n'ait été transféré pour autant aux organismes donateurs, conduisant ainsi à un vide de responsabilité économique. Dans un tel contexte, l'objectif d'indépendance économique s'exprime aujourd'hui davantage comme un objectif de financement autonome des besoins : « *Le Vanuatu aura atteint l'indépendance économique<sup>11</sup> quand il pourra financer les besoins d'importations avec les revenus du commerce extérieur et les besoins fiscaux avec les revenus intérieurs* » (National Planning Office, 1982, p.3 cité par David (1997)). Plus généralement, Helmy (2017) identifie trois significations possibles du terme « indépendance » : le fait de ne pas dépendre des autres pour du soutien, des soins ou des fonds (autosuffisance) ; ne pas être déterminé ou influencé par quelqu'un ou quelque chose d'autre (non contingence); et le fait de ne pas être gouverné par une puissance étrangère (autonomie). Il en déduit trois dimensions du concept afin d'élaborer un index d'indépendance économique : 1) avoir les ressources suffisantes pour satisfaire les besoins humains de base ; 2) avoir la capacité de survivre à des sanctions économiques et 3) avoir le contrôle national sur les actifs domestiques (Helmy, 2017, 789). Au-delà des objectifs de sécurité alimentaire et énergétique, cela implique notamment de s'appuyer massivement sur le développement du marché domestique et sur le contrôle national des ressources productives. Des objectifs qui paraissent, pour un PEI dans le contexte international contemporain, difficiles à tenir et qui, en outre, vont à l'encontre des préconisations actuelles en termes de stratégie de développement extravertie fondée sur la promotion des exportations et des incitations aux investissements directs étrangers.

Ce débat nous renvoie à la question, plus large, de la souveraineté et aux analyses renouvelées de ce concept. La conception Westphalienne de la souveraineté, influencée par l'émergence du nationalisme tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle a constitué le fondement des premières vagues de décolonisation. La déclaration des Nations Unies de 1960 proclame ainsi que tous les peuples ont un droit inaliénable à la pleine souveraineté et la décolonisation est alors perçue comme un processus irrépressible et irréversible menant automatiquement et sans transition à la création d'un état indépendant. Il y a alors assimilation totale entre décolonisation et indépendance, une vision renforcée par la vigueur des thèses anticolonialistes à l'ONU et l'idée que le manque de préparation ne doit pas être un frein à l'indépendance (Havard, 2016)<sup>12</sup>. Mais une telle conception de la souveraineté s'est rapidement vu remise en cause tant sur le plan théorique que sur un plan plus empirique (voir Prinsen et Blaise (2017) pour une revue détaillée). Considérée par certains comme un mensonge historique (Osiandert, 2001), un concept « eurocentrique » faisant peu sens dans les autres sociétés (De Carvalho et al. 2011), le concept de souveraineté est décrit par d'autres comme une « hypocrisie organisée » à l'heure des « guerres préventives » et du principe de « responsabilité de protéger » (Krasner, 2009), un concept qui s'est progressivement vidé de son sens par la globalisation, les mouvements de population, de biens et de capitaux (Lowi, 2011). Mais surtout, toute une série de critiques s'est attachée à mettre en évidence le découplage du concept avec deux de ses principaux constituants : le territoire et l'état. Le concept Westphalien se trouve ainsi délogé par celui de 'souveraineté sans territoire', qui est visible à travers le nombre et le pouvoir croissant d'organisations et de régulations internationales (notamment le conseil de sécurité des Nations Unies, l'Organisation Mondiale du Commerce, l'Union Européenne ou encore la Cour Pénale Internationale) (Perez et al, 2011). Parallèlement, la prise de conscience des difficultés des nouveaux états indépendants (désignés comme des « Failed states » ou des « Quasi-states »<sup>13</sup>), l'exemple réussi de décolonisation progressive menée dans le Commonwealth britannique et la volonté des puissances européennes d'empêcher l'éclatement de leurs empires coloniaux ont conduit à relativiser l'idéologie de l'indépendance et fait sensiblement évoluer la position de l'ONU : la déclaration de 2007 sur les Droits des Peuples Autochtones constitue une bonne illustration d'une nouvelle façon de penser

---

<sup>11</sup> En anglais « *self-reliance* ».

<sup>12</sup> Certains PEI comme Tokelau ont ainsi été victimes du refus de l'ONU de prendre en compte leur particularisme en acceptant d'autres formes de décolonisation : malgré le fait que la population ait massivement rejeté l'indépendance par référendum, Tokelau reste inscrit sur la liste des territoires à décoloniser des Nations-Unies.

<sup>13</sup> Jackson (1990) utilise le concept de souveraineté « négative » pour caractériser les états de nombreux pays du Tiers-Monde qui sont devenus des états indépendants et reconnus internationalement, mais à qui il manque de nombreux attributs de la souveraineté étatique sur le plan interne.

la souveraineté qui ne soit pas principalement centrée sur l'option séparatiste. Les concepts autochtones de « souveraineté sans état » (Pitty & Smith, 2011) viennent entériner une conception plus souple et concertée de la décolonisation : la voie de l'indépendance devient l'une des modalités possibles du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et la décolonisation devient un processus global, pas seulement un résultat (Havard, 2016). Cette évolution témoigne également de la volonté de prendre en compte les spécificités des territoires encore à décoloniser : les PEI, qui semblent marquer des « pauses infinies » dans le processus de décolonisation. Comment expliquer cette particularité des PEI ? Plusieurs arguments sont avancés.

Parallèlement à l'évolution de la pensée anthropologique sur le destin des populations autochtones de la théorie du découragement (anomie coloniale, peuples voués à disparaître), à la théorie de la dépendance, puis à celle de l'identité (Sahlins, 2000, Hau'Ofa, 1993), les analyses politique et économique des îles ont basculé de la vision de territoires « vulnérables et dépendants » à celle de territoires qui « mettent en réseau et négocient ». En ligne avec la logique du modèle MIRAB (Bertram et Watters, 1985), les PEI ont d'abord été considérés comme des territoires trop petits, vulnérables et dépendants pour être viables sur le plan politique comme sur le plan économique (Wainhouse, 1964 ; Chamberlain, 1985). Les dépendances induites par la période coloniale créeraient ainsi une dépendance au sentier et priveraient les îles de la possibilité de devenir des Etats indépendants viables. Mais les performances économiques élevées de certains micro-états comme Singapour, ont remis en cause une telle vision, comme le confirment les études empiriques sur le rôle de la taille de l'économie sur la croissance. A partir des années 2000, des chercheurs ont pris de la distance avec ces modèles de vulnérabilité et de dépendance : ils suggèrent que ces îles ne sont pas si dépendantes des ressources extérieures mais plutôt qu'elles créent de façon très astucieuse des structures et des réseaux pour exploiter ces ressources, grâce à une série d'arrangements négociés allant vers une autonomie renforcée (Baldacchino 2006 ; 2010). Cette approche soutient qu'elles gèrent activement leurs pouvoirs en termes de population, ressources, para diplomatie, finance et transport, un modèle représenté par l'acronyme PROFIT (Oberst et McElroy, 2007). Les territoires insulaires développeraient ainsi une nouvelle forme de souveraineté, une souveraineté « îlienne » (Prinsen et Blaise, 2017) qui présente un certain nombre de caractéristiques communes dans la gestion des relations avec leur métropole : 1) Ces territoires votent 'non' dans les référendums pour l'indépendance, 'oui' au maintien d'un lien constitutionnel ; 2) Ils négocient de façon permanente une série de statuts constitutionnels exceptionnels ; 3) Réussissent à s'exonérer des lois métropolitaines en vigueur ; 4) Bénéficient de transferts métropolitains qui compensent l'insuffisance de revenus domestiques ; 5) Signent des accords qui leur sont bénéfiques mais qui sont inconfortables pour les métropoles. La capacité d'action et les intérêts stratégiques des élites politiques et économiques locales mais aussi du reste de la population sont particulièrement mis en avant et se traduiraient par une rationalisation économique des relations d'interdépendances, dans un mouvement général de soumission du politique à l'économique. Dans un monde globalisé et incertain, l'indépendance politique serait-elle devenue un pari trop risqué pour un PEI ? *"In an uncertain world, a substantial degree of autonomy, where culture and identity are respected and protected, reasonable access to employment and services exists, and security is guaranteed, has weakened the strength of the claim to independence"* (Connell, 2003, p. 141). D'autres facteurs méritent toutefois d'être soulignés, et notamment le fait qu'une partie de ces PEI, à l'exemple de la Nouvelle-Calédonie, sont des « sociétés divisées » (Lijphart, 1999), dans lesquelles la population autochtone est souvent devenue minoritaire, voire décimée, privant *de facto* celle-ci de l'option séparatiste. En outre, les liens très anciens avec la métropole y ont généré un degré élevé d'occidentalisation, renforcé par la nature bornée de l'île qui nie la possibilité d'évasion vers une région libre de l'influence du colonisateur (Baldacchino, 2010). Mais surtout, comme le suggèrent les résultats précédents, la volonté de la métropole de maintenir un contrôle sur les territoires dépendants ayant de bonnes performances économiques afin d'assurer la continuité de certaines fonctions (mines, paradis fiscal, ZEE, intérêts géostratégiques, attraction touristique, etc.) constitue sans doute un facteur déterminant. Dans cette optique, l'autonomie apparaît tant comme le résultat d'une nouvelle forme de souveraineté contrainte par une forte dépendance au sentier, que le maintien d'une certaine forme d'impérialisme.

Il convient de s'arrêter un instant sur les différentes dimensions du concept de souveraineté pour mieux appréhender cette souveraineté « îlienne ». Krasner (1999, 2010) rappelle que le terme est aujourd'hui utilisé de quatre façons différentes, en référence à : 1) la souveraineté internationale légale (les pratiques associées à la reconnaissance mutuelle, généralement entre des entités territoriales qui ont une indépendance juridique formelle), 2) la souveraineté westphalienne (l'organisation politique fondée sur l'exclusion d'acteurs externes des structures d'autorité au sein d'un territoire donné), 3) la souveraineté domestique (l'organisation formelle de l'autorité politique au sein de l'état et la capacité des autorités publiques à exercer le contrôle effectif à l'intérieur des frontières de leur propre entité politique) et 4) la souveraineté interdépendante (la capacité des autorités publiques à réguler les flux d'information, d'idées, de biens, de population, de polluants ou de capital à travers les frontières de leur état). Les deux premières impliquent des questions d'autorité et de légitimité, mais pas de contrôle. Ces différentes formes de souveraineté ne sont pas nécessairement corrélées : un état peut en avoir une et pas une autre. En effet, l'exercice d'une souveraineté (par exemple, la souveraineté légale internationale), peut saper les autres types de souveraineté (par exemple, la souveraineté Westphalienne si l'état conclut un accord qui reconnaît des structures d'autorité externes comme l'Union Européenne).

De façon plus générale, Barkin (2006) fait aussi la distinction pertinente entre la souveraineté externe et la souveraineté interne qui peuvent avoir des niveaux inégaux. La souveraineté interne fait référence à l'autonomie, la capacité de l'État à établir et appliquer ses propres règles au niveau national ; et la souveraineté externe se réfère à la reconnaissance de l'Etat par d'autres Etats, son acceptation par la communauté internationale. L'auteur donne l'exemple de Taiwan qui a un niveau de souveraineté interne équivalant à celui de nombreux autres pays industrialisés, mais pas de souveraineté extérieure totale et, par conséquent, ne peut participer à de nombreuses activités conduisant à la création de règles internationales. La République Démocratique du Congo, en revanche, a une pleine souveraineté extérieure, et peut donc participer plus pleinement aux activités internationales, mais elle a une souveraineté interne limitée, car elle n'a aucun contrôle sur ce qui se passe dans une grande partie de son territoire (Barkin, 2006, 6). Il semble que dans un contexte géostratégique incertain, risqué et un environnement économique empreint de fortes relations de dépendance, les PEI soient plutôt enclins à privilégier les objectifs de souveraineté interne, au détriment de certains éléments de leur souveraineté externe. La comparaison entre la Nouvelle-Calédonie et les autres PEI de la région est, à cet égard, révélatrice : la sélection des projets de développement financés par l'Etat français dans les diverses collectivités du territoire y est plus fortement contrôlée par les autorités locales que dans bon nombre de PEI souverains de la région soumis aux procédures de l'aide internationale. Jusqu'à une période très récente, aucune procédure d'évaluation des contrats de développement n'était par exemple exigée. Enfin, la reconnaissance institutionnelle des autorités coutumières y apparaît particulièrement avancée, quand bien même les contours et les modalités de cette reconnaissance ne manquent pas de faire débat localement.

## **Conclusion**

Les relations entre mine, émergence et indépendance dans le cas des petites économies insulaires sont marquées par une forte hétérogénéité. Les éléments présentés dans cette communication confirment d'une part que l'indépendance n'a pas conduit à une accélération des trajectoires de croissance, à l'émergence, mais plutôt à une différenciation plus prononcée à la défaveur des économies devenues indépendantes relativement aux économies affiliées. Le débat sur l'origine de cette différenciation dans les trajectoires n'est cependant pas tranché ici. De fait, une différenciation des trajectoires de croissance apparaît pour une partie des PEI avant même qu'elles ne deviennent indépendantes, ce qui laisse possible l'interprétation causale inverse selon laquelle ce sont aussi les économies les moins performantes qui seraient devenues indépendantes. Selon cette dernière lecture, la richesse aurait été un facteur de maintien dans le statut affilié, et non l'inverse. Il s'agit d'un élément assez paradoxal, les discours indépendantistes mettant en avant la richesse comme justification à l'indépendance.

Dans notre échantillon de 25 îles, les 6 économies minières n'ont pas connu de trajectoire particulière (selon les indicateurs considérés ici), qui aurait permis d'affirmer que la richesse minière aurait joué positivement ou négativement dans la trajectoire de croissance des petites économies insulaires. Ces premiers résultats exploratoires incitent à approfondir l'analyse en augmentant la couverture temporelle ainsi que le nombre de variables considérées. Une autre piste ouverte est d'envisager d'autres méthodologies statistiques et économétriques dans l'identification de bifurcations dans les trajectoires de croissance des petites économies insulaires. A cet égard, les tests proposés dans cette communication ont essentiellement une valeur illustrative. Ils ont quand même l'avantage de proposer une lecture dynamique, pour traiter d'une question qui est fondamentalement dynamique. L'identification de bifurcation en termes de séries temporelles et en panel mérite ainsi des analyses plus approfondies.

Au final, la possibilité pour les PEI d'émerger, de connaître une trajectoire de croissance plus soutenue semble aujourd'hui plus dépendre de leur capacité à profiter et à négocier des relations d'interdépendance favorables au niveau international que de déterminants économiques liés par exemple à la richesse minière.

## Bibliographie

- ARMSTRONG, H., De KERVENOAEEL R.J., LI, X., READ, R. (1998), A comparison of the Economic Performance of different Micro-states, and between Micro-states and Larger countries, *World Development*, Vol. 26 (4), p. 639-656
- ARMSTRONG, H.W., and R. READ. (1995), "Western European Micro-States and EU Autonomous Regions: The Advantages of Size and Sovereignty," *World Development* 23 (1995), p. 1229-45.
- ARMSTRONG, H.W., and R. READ. (2000), "Comparing the Economic Performance of Dependent Territories and Sovereign Microstates." *Economic Development and Cultural Change* 48(2), p. 285-306.
- ARMSTRONG, H. W., & READ, R. (2002), "The phantom of liberty? Economic growth and the vulnerability of small states", *Journal of International Development*, 14(3), p. 435-458.
- AUTY R. (ed.) (2001), *Resource Abundance and Economic Development*, Oxford, Oxford University Press.
- BALDACCHINO, Godfrey. (2006), "Managing the Hinterland beyond: Two Ideal-Type Strategies of Economic Development for Small Island Territories." *Asia-Pacific Viewpoint*, 47, p. 45-60.
- BALDACCHINO, Godfrey (2010), "'Upside Down Decolonization' in Subnational Island Jurisdictions: Questioning The 'post' in Postcolonialism", *Space and Culture* 13(2), p. 188-202.
- BALDACCHINO, Godfrey, and Stephen A. Royle. (2010), "Postcolonialism and Islands: Introduction", *Space and Culture*, 13(2), p. 140-43.
- BARKIN J.S. (2006), *International Organization: Theories and Institutions*, Palgrave Macmillan.
- BERTRAM G. (1986), "'Sustainable Development' in Pacific Micro-Economies", *World Development*, vol. 14, n° 7, p. 809-822.
- BERTRAM G. (1999), "The MIRAB Model Twelve Years On", *The Contemporary Pacific*, vol. 11, n° 1, p. 105-138.
- BERTRAM, G. (2004), "On the Convergence of Small Island Economies with Their Metropolitan Patrons." *World Development* 32(2): 343-64.
- BERTRAM G. (2014), "Economic Consequences of Decolonisation in Small Island Economies: A Long-Run Analysis.", Paper for presentation at the conference "Tourism specialization and vulnerability: evidence and challenges for sustainable development in small island territories", Reunion Island, 5 December 2014.
- BERTRAM, G., & KARAGEDIKLI, O. (2004), "Core-periphery linkages and income in small Pacific island economies", In J. Poot (Ed.), *On the edge of the global economy*, Cheltenham, UK: Edward Elgar, p. 106-122.
- BERTRAM G., POIRINE B. (2007), "Island Political Economy", in G. Baldacchino (dir.) *A World of Islands*, Charlottetown, University of Prince Edward Island, p. 325-377.

- BERTRAM G., and POIRINE B. (2014), "Island Political Economy" To Cite This Version : HAL Id : Hal-00974441  
Island Political Economy".
- BERTRAM G., and WATTERS R.F. (1985), "The MIRAB Model in South Pacific Micro-States", *Pacific Viewpoint* 26(3), p. 497–519.
- BERTRAM G., WATERS R. (1986), "The MIRAB Process: Some Earlier Analysis and Context", *Pacific Viewpoint*, vol. 27, n° 1, p. 47-57.
- BONGOMA J.D. (1969), *Indépendance économique et révolution*, Kinshasa, Editions du Léopard.
- BOUARD S., SOURISSEAU J.M., GERONIMI V., BLAISE S., RO' I L. (2016), *La Nouvelle-Calédonie face à son destin. Quel bilan à la veille de la consultation sur la pleine souveraineté ?*, Karthala-GEMDEV, Paris.
- BRIGUGLIO L. (1995), Small Island Developing States and Their Economics Vulnerabilities, *World Development*, vol. 23, n° 9, p. 1615-1632.
- CHAMBERLAIN M. E. (1985), *Decolonization: The fall of the European empires*, Oxford, UK: Basil Blackwell.
- CHRISTMANN P., ARNDT N., COCHONAT P., GERONIMI V., LEMEUR P-Y (2016), « Introduction : spécificités et phases du projet minier », in LEMEUR P-Y., COCHONAT P., DAVID C., GERONIMI V., SAMADI S., dir., *Les ressources minérales profondes en Polynésie Française*, IRD collection expertise collégiale.
- CONNELL, J. (1994), "Britain's Caribbean colonies: The end of the era of decolonization", *The Journal of Commonwealth and Comparative Politics*, 32, p. 87-106.
- CONNELL, J. (2003), New Caledonia: An infinite pause in decolonization? The Round Table: Commonwealth, *Journal of International Affairs*, 92, p. 125-143.
- CORDEN M., NEARY J. (1982), "Booming sector and Dutch Disease economics: a survey", *Economic Journal*, vol. 92, p. 826-844.
- COUHARDE C., GERONIMI V., MAITRE D'HOTEL E., RADJA K., SCHEMBRI P., TARANCO A. (2010), Capital naturel et développement durable en Nouvelle-Calédonie. Étude 2 : Soutenabilité de la croissance néo-calédonienne : un enjeu de politiques publiques, *Document de travail AFD n° 91*.
- COUHARDE C., GERONIMI V., MAÎTRE D'HÔTEL E., TARANCO A. (2011), Genuine saving trajectory and vulnerability: the example of New-Caledonia, *Cahier du Cemotev n° 2011-02*.
- DE CARVALHO B., LEIRA H., and HOBSON J. M. (2011), "The Big bangs of IR: The myths that your teachers still tell you about 1648 and 1919", *Millennium - Journal of International Studies* 39, no. 3, p. 737.
- JACKSON R. (1990), *Sovereignty, international relations and the Third World*, Cambridge University Press.
- KALMO H. and SKINNER Q. (2010), *Sovereignty in Fragments: The Past, Present and Future of a Contested Concept*, Cambridge University Press.
- KRASNER S. D. (2001), "Abiding sovereignty," *International Political Science Review* 22, no. 3, p. 242.
- KRASNER S. D. (2010), *Sovereignty: Organized Hypocrisy*, Princeton University Press.
- LOWI T.J. (2011), "Globalization, war, and the withering away of the state," *Brown Journal of World Affairs* 17, no. 2 (2011).
- DIMOU M. (2004), Économies insulaires et trajectoires de développement. Une comparaison entre Maurice et La Réunion, *Région et Développement*, tome 20, p. 215-236.
- DIMOU M., SCHAFFAR A. (2014), La croissance économique dans les Départements français d'outre-mer. Une revue de la littérature, *Revue Tiers-Monde*, n° 3, p. 159-177.
- EASTERLY W., and KRAAY, A. (2000). Small states, small problems? Income, growth and volatility in small states. *World Development*, 28(11), p. 2013–2027.
- FREYSS J. (1997), "L'éternel Recours : Les Impasses de L'économie Assistée En Nouvelle-Calédonie.", p. 99–119.
- GERONIMI V. (2015), « Développement soutenable et vulnérabilités. Les contraintes spécifiques au développement durable dans les petites îles », In S. Blaise, C. David et V. David (dir.), *Le Développement durable en Océanie : vers une éthique nouvelle ?*, collection "Espace et développement durable" coéditée par les Presses Universitaires de Provence et Presses Universitaires d'Aix-Marseille.

- HAVARD L. (2016), *L'état associé : recherche sur une nouvelle forme de l'Etat dans le Pacifique Sud*, thèse de doctorat en droit soutenue à l'Université de Bordeaux.
- LIJPHART A. (1999), *Patterns of Democracy: Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*, New Haven, Yale University Press.
- LIOU F. M. & DING C. G. (2002), Subgrouping small states based on socioeconomic characteristics. *World Development*, 30(7), p. 1289–1306.
- MAHONEY J. (2001), *The Legacies of Liberalism. Path Dependence and Political Regime in Central America*. The Johns Hopkins University Press.
- McELROY J.L. and LUCAS H. (2014), "A note on the significance of geographic location in island studies", *Island Studies Journal* 9(2): 363-366, November.
- McELROY, J. L., and K. De ALBUQUERQUE. (1995), "The Social and Economic Propensity for Political Dependence in the Insular Caribbean." *Social and Economic Studies* 44(1), p. 167–93.
- McELROY, J.L., and K. SANBORN. (2005), "The Propensity for Dependence in Small Caribbean and Pacific Islands." *Bank Valletta Rev.* 31, p. 1–16.
- McELROY, J. L., & MAHONEY, M. (2000), "The propensity for political dependence in island microstates", *Insula: International Journal of Island Affairs*, 9, p. 32-35.
- McElroy, J.L., and C.E. PARRY (2012), "The long-term propensity for political affiliation in island Microstates", *Commonwealth and Comparative Politics*, 50(4), p. 403-421.
- McELROY, J.L., and K. PEARCE, (2006), "The advantage of political affiliation: dependent and independent small island profiles", *The Round Table: Commonwealth Journal of International Affairs*, 95(386), p. 529-539.
- OBERST, A., & MCELROY, J. L. (2007), "Contrasting socio-economic and demographic profiles of two, small island, economic species: MIRAB versus PROFIT/SITE". *Island Studies Journal*, 2(2), p. 163-176.
- OSIANDER A. (2001), "Sovereignty, international relations, and the Westphalian myth," *International Organization* 55, no. 2 (2001), p. 251.
- PEREZ J., GISTELINCK M. and KARBALA D. (2011), "Sleeping Lions: International investment treaties, state-investor disputes and access to food, land and water," *Oxfam Policy and Practice: Agriculture, Food and Land* 11, no. 1 (2011).
- PIERSON, P. (2011), *Politics in Time. History, Institutions and Social Analysis*. Princeton University Press.
- PITTY R. & SMITH S. (2011), "The indigenous challenge to Westphalian sovereignty", *Australian Journal of Political Science*, 46(1), p. 121-139.
- POIRINE B. (1994a), Rent, Emigration and unemployment in Small Island: The MIRAB Model and the French Overseas Departments and Territories, *World Development*, vol. 22, n° 12, p. 1997-2010.
- POIRINE B. (1994b), Développement économique et traditions socio-culturelles dans le Pacifique Insulaire, *Journal de la Société des océanistes*, vol. 98, p. 9-20.
- POIRINE B. (1999), A theory of aid as trade with special reference to small islands. *Economic Development and Cultural Change*, 47, p. 831-852.
- PUGH, J. (2017). "Postcolonial Development, (Non)Sovereignty and Affect: Living On in the Wake of Caribbean Political Independence." *Antipode* 49(4), p. 867–82.
- PRINSEN G., and BLAISE S. (2017), "An emerging 'Islandian' sovereignty of Non-Self-Governing Islands." *International Journal* 72(1), p. 56–78.
- ROSENAU, J.N. (2003), *Distant Proximities: Dynamics beyond Globalization*. Princeton, New Jersey: Princeton University Press.
- URVOAS J.J. (2017), *État Associé Ou Fédéré, Des Pistes Pour L'avenir Institutionnel de La Nouvelle-Calédonie ?*, Les notes du Club des Juristes.
- WAINHOUSE D. (1964), *Remnants of empire*, New York: Harper and Row for the Council on Foreign Relations.
- WILLIAMS D. (2003), « Managing Sovereignty: The World Bank And Development in Sub-Saharan Africa », *Mondes en développement*, 2003/3 (no 123), p. 5-21.

## Annexe 1 : Liste des territoires non autonomes selon l'ONU

Territoires	Administration	Superficie (Km carrés)	Population
<b>AFRIQUE</b>			
Sahara occidental	<u>2</u>	266	584
<b>OCÉAN ATLANTIQUE ET CARAÏBES</b>			
Anguilla	Royaume-Uni	96	15,7
Bermudes	Royaume-Uni	53.35	61,695
Îles Vierges britanniques	Royaume-Uni	153	28,2
Îles Caïmanes	Royaume-Uni	264	60,413
<u>Îles Falkland</u>	Royaume-Uni	12,173	2,5
Montserrat	Royaume-Uni	103	5
Sainte-Hélène	Royaume-Uni	310	5,691
Îles Turques et Caïques	Royaume-Uni	948.2	37,91
Îles Vierges américaines	États-Unis	352	103,7
<b>EUROPE</b>			
Gibraltar	Royaume-Uni	5.8	33,14
<b>OCÉANS PACIFIQUE ET INDIEN</b>			
Samoa américaines	États-Unis	200	60,2
<u>Polynésie française</u>	France	3,6	271,8
Guam	États-Unis	540	159,358
<u>Nouvelle-Calédonie</u>	France	18,575	268,767
Pitcairn	Royaume-Uni	35.5	39
Tokélaou	Nouvelle-Zélande	12.2	1,499

Source : Secrétariat des Nations-Unies, <http://www.un.org/fr/events/nongoverning/territories.shtml>

## LES DERNIERS CAHIERS DU LARJE

[HTTP://LARJE.UNIV-NC.NC/INDEX.PHP/CAHIERS-DU-LARJE](http://larje.univ-nc.nc/index.php/cahiers-du-larje)

- Cahier n° 2018-3 : Décomposition du différentiel des indices de ségrégation : une application sur données calédoniennes, Mathieu Bunel
- Cahier n° 2018-2 : Quelle est l'évolution de la productivité sectorielle du travail et de la compétitivité de l'économie calédonienne depuis 30 ans ? Serge Rey, Catherine Ris
- Cahier n° 2018-1 : Décomposition du PIB par habitant, formation supérieure et capital humain en Nouvelle-Calédonie, Mathieu Bunel
- Cahier n° 2017-2 : Veille et éclairage juridiques, Christine Bidaud-Garon
- Cahier n° 2017-1 : L'intégration de la coutume dans le corpus normatif contemporain en Nouvelle-Calédonie, Étienne Cornut
- Cahier n° 2016-3 : Veille et éclairage juridiques, Christine Bidaud-Garon
- Cahier n° 2016-2 : Discriminations ethniques dans l'accès au logement en Nouvelle-Calédonie, Mathieu Bunel, Samuel Gorohouna, Catherine Ris, Yannick l'Horty et Pascale Petit
- Cahier n° 2016-1 : Gouvernance des organisations et morale des affaires, Bernard Grand, Philippe Grill
- Cahier n° 2015-2 : La lente transition de la réussite scolaire à la réussite professionnelle des femmes kanak en Nouvelle-Calédonie, Catherine Ris, Marie Berrah
- Cahier n° 2015-1 : Le Pacifique insulaire dans le cadre d'échange multilatéral : quel accord de libre-échange pour les territoires français ? Jérémy Ellero

© 2018 Presses universitaires de Nouvelle-Calédonie  
Publication du LARJE  
Laboratoire de recherches juridique et économique  
Tous droits réservés / All rights reserved  
No part of this publication may be reproduced in any form  
or by any means without the written permission  
of the University of New Caledonia

Publication assurée par Françoise Cayrol pour les PUNC  
Réalisation : Armel Marais  
Imprimé en Nouvelle-Calédonie

Presses universitaires de Nouvelle-Calédonie  
Avenue James Cook – BP R4  
98851 - Nouméa CEDEX - [www.unc.nc](http://www.unc.nc)